

Exemples et méthodes de filières territoriales de bois-énergie agricole

Formation « *Savoir accompagner les démarches de valorisation du bois énergie* » - 28, 29, 30 avril 2008 - FRCIVAM Bretagne - Intervention de l'association AILE – Marc Le Treis



L'EXEMPLE D'IFFENDIC (35) : réalisation 2003

- Chauffage des bâtiments d'une base de loisirs: restaurant et salle polyvalente
- Mise en route: hiver 2002-2003
- Chaudière Hargassner 55 kW, silo 20 m³
- Investissement: 74 741 € HT
- Subventions Plan bois énergie: 32 482 € soit 45% de l'investissement
- Consommation annuelle: 20 t de bois déchiqueté
- Approvisionnement: bois d'origine agricole, par le GIE les Beluettes
- Prix du bois: 91,47 € HT la tonne livrée
- Contrat de 3 ans

4 Acteurs :

- Communauté de communes de Montfort : Livraison à la chaufferie et facturation à la CdC
- GIE Les Beluettes : Stockage sous un hangar, achat de la plaquette
- Agriculteurs : Déchiquetage chez chaque agriculteur
- Cuma la Romaine

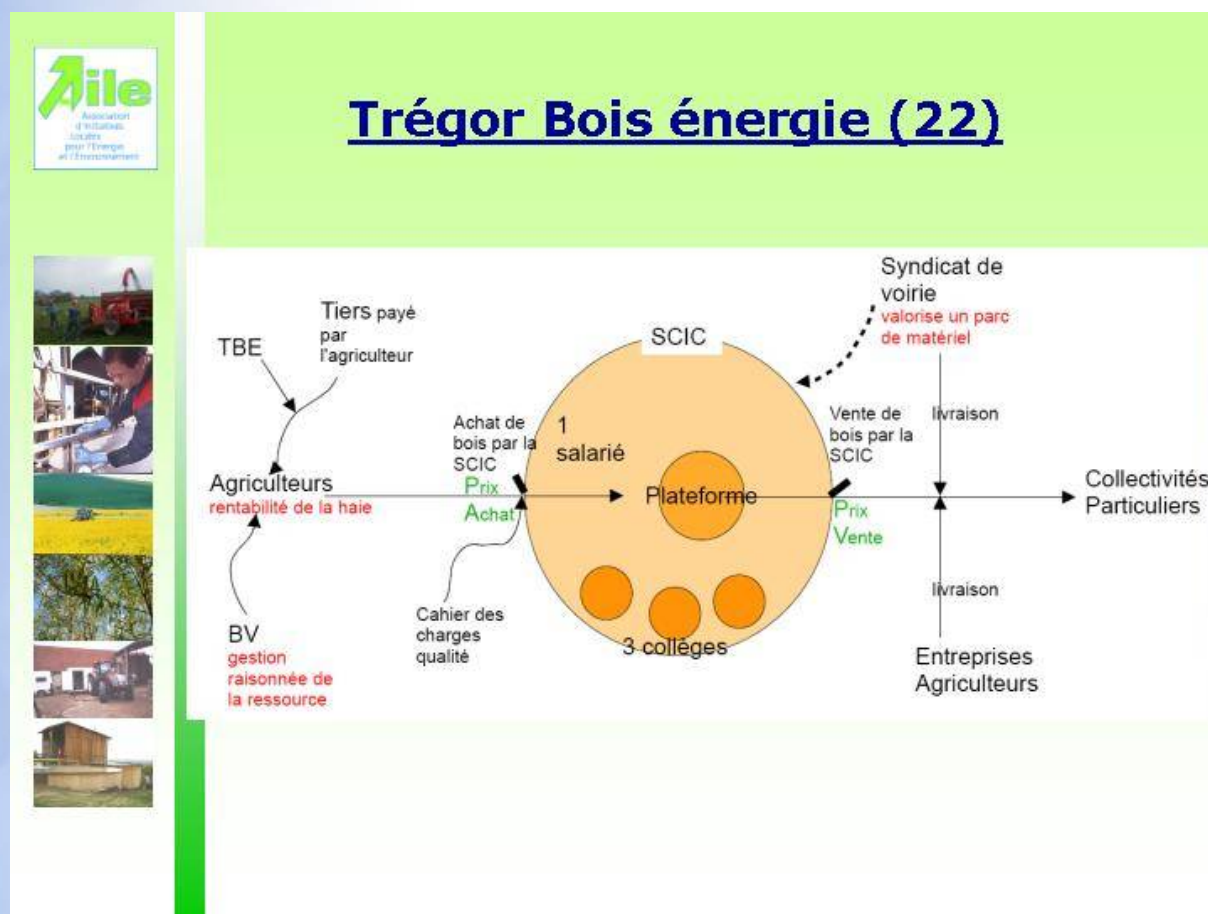
Remarque : La structure juridique peut être une association: cas de Scaër (29), de Saint-Hilaire du Maine (53). Nécessité d'utiliser une structure juridique pour que la collectivité ait un interlocuteur unique.

L'EXEMPLE DE SCAER (29) : réalisation 2005

- Chauffage d'une piscine
- Mise en route: hiver 2005-2006
- Chaudière Compte 300 kW, silo 80 m³
- Investissement: 264 000 € HT
- Subventions Plan bois énergie: 118 000 € soit 45% de l'investissement
- Consommation annuelle: 300 t de bois déchiqueté
- Approvisionnement: bois d'origine agricole, Association Douar Energie
- Prix du bois: 90 € HT la tonne livrée
- Contrat de 2 ans

4 types d'acteurs : Cocopaq (livraison à la chaufferie et facturation à la CdC), Douar énergie (stockage, achat de la plaquette), Agriculteurs (déchiquetage), Cuma Breiz Energie

L'EXEMPLE DU TREGOR BOIS ENERGIE (22)



ENJEUX ET ETAPES

- Les enjeux : Entretien du paysage au regard de ses fonctions écologiques, agronomiques, touristiques, Autonomie énergétique d'un territoire et Valorisation d'une ressource locale

Mais aussi : Scaer (29) : « Engager un rapprochement entre le public agricole et les riverains »; Trégor (22) : « développer les activités du syndicat de voirie et amplifier l'action d'une association d'agriculteur »; Iffendic (35) : « renforcer l'activité d'une Intercuma »

- Au Préalable - **Définir un projet fédérateur et structurant :**

Scaer (29) : alimenter le chaufferie de la piscine intercommunale par les agriculteurs grâce au bois issu de l'entretien du bocage

Trégor (22) : développer une partenariat agriculteurs – syndicat pour alimenter les chaufferies collectives

Iffendic (35) : construction d'une plate-forme bois énergie adossée à un nouveau hangar de Cuma pour alimenter une chaufferie collective.

- Définir un porteur de projet local et un animateur**

- **Former un collectif volontaire** : Mettre autour de la table un groupe de travail directement concerné par le projet de mise en place de la filière de production de plaquettes bois (élus, associations, agriculteurs, sylviculteurs, paysagistes,...)
- **Parler le même langage** : Apporter une information sur l'organisation de la filière, en partant de la gestion de la ressource (entretien des haies talus), au transport, au stockage et à l'exploitation.
- **Rechercher des références** sur des expériences plus ou moins similaires

COMMENT ANIMER UNE DEMARCHE TERRITORIALE ?

- **Planifier les opérations**

- **Phase de sensibilisation :**

Rencontre avec les différents acteurs pour leur présenter le projet
Exposer des attentes, des moyens à disposition, des expériences de chacun

- **Création et animation d'un groupe de travail :**

Rechercher des points de cohérence

Mettre en place un schéma technique et économique pour répondre au projet principal

Dégager des axes de travail (ressources en bois, étude de marché, besoins en matériel en structure, moyens humains et organisationnels)

Veiller à l'implication de tous les acteurs intéressés, entretenir la vie du groupe, visiter d'autres territoires plus expérimentés.

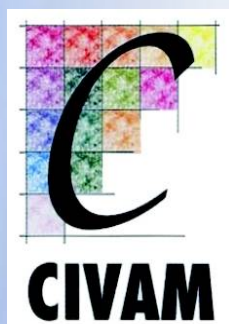
- **Phase d'étude**

- **Restitution, validation, engagement des acteurs**

- **Évaluation de la démarche auprès de chaque acteur**

Pour en savoir plus :

Association AILE – 73 rue de St Briec – CS 56520 – 35065 RENNES Cedex
02 99 54 63 15 - info@aile.asso.fr



Fédération régionale des Civam de Bretagne
17 rue du bas village - CS 37725
35577 Cesson-Sévigné
02 99 77 39 20
contact@civam-bretagne.org
<http://www.civam-bretagne.org/>

<http://www.civam.org/>